

Pleine-Fougères

BULLETIN MUNICIPAL



AVRIL 2021
N°52



Page 9

CENTRE DE VACCINATION

COVID



Page 20

Espace
Médico-Social
PLEINE-FOUGÈRES

MÉDECINE GÉNÉRALE
MÉDECINE PARAMÉDICALE
ADM. INT. ACCUEIL EMPLOI



Page 11





Le mot du Maire..... 2

Actualités municipales 3/10

L'environnement 11

La mairie communiqué...12/19

Etat civil 16

Le Focus..... 20/23

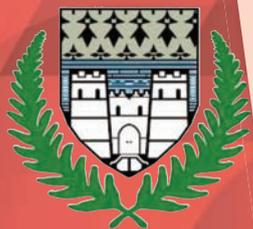
Le Centre de secours
communiqué..... 24

Communauté de Communes . 24

Les Associations 25/29

Commission Animations.30/31

BULLETIN MUNICIPAL/AVRIL
2021/N°52 Responsable de la
Publication : Louis Thébault -
La Commission Animations -
Conception, impression :
IMPRIMERIE NOUVELLE -
DOL DE BRETAGNE -
Ce numéro est édité et mis en
ligne sur le site de la Mairie.



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Un peu de ciel bleu dans l'atmosphère morose que nous traversons depuis un an.

Notre commune veut continuer à regarder vers l'avenir pour un mieux vivre ensemble et le développement des services au quotidien pour tous nos concitoyens.

C'est en ce sens que le Conseil Municipal a engagé des actions qui verront le jour où débiteront cette année et ceci sans augmentation inconsiderée d'impôts ou de création d'emprunts, grâce aux bons résultats financiers de la commune.

Ce sont d'abord des travaux de sécurisation des rues de Rennes, des Prunus et de Bretagne qui feront l'objet d'une concertation à travers une exposition en Mairie et des rencontres avec les élus.

L'amélioration des services passera par l'ouverture tant attendue de la supérette au mois de Mai. Grâce au dynamisme de nos professionnels de santé, l'Espace Médico-Social va encore s'enrichir de nouveaux services et nous travaillons à l'arrivée d'un kinésithérapeute.

Les jeunes sont notre avenir, nous ne devons pas les oublier. La dernière tranche de l'école publique va démarrer au 2^e semestre ; l'organisation de la cantine poursuit sa transformation. Le Conseil municipal des jeunes va être réélu au mois d'Avril et ils ont des projets que nous devons accompagner comme par exemple les rénovations du Skate-parc et du terrain de bicross etc. Les sportifs et les scolaires verront la création d'un terrain synthétique se concrétiser pour la rentrée de septembre.

Nos actifs créent la richesse de notre commune. Depuis le début de l'année, deux nouvelles entreprises se sont créées et certaines envisagent de s'agrandir ; cela contribue à une grande activité immobilière dont le résultat est immédiat : en 2020, nous étions 2011 habitants. En ce début d'année nous sommes officiellement 2091 ! La solidarité n'est pas un vain mot à Pleine-Fougères ; une trentaine de nos concitoyens prennent régulièrement des nouvelles ou font les courses pour nos seniors et maintenant, les accompagnent pour la vaccination. Je profite aussi de l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'ensemble des Pleine-Fougerais pour leur comportement exemplaire face à la crise sanitaire.

La vie des associations repart, toutes ont des idées pour relancer les animations dès que nous le pourrons. Notre Commission animations envisage, pour fêter, nous l'espérons, le retour à une vie normale, un grand banquet républicain sur la place Chateaubriand le 14 juillet prochain.

Soyons optimistes, cette crise sanitaire n'a pas arrêté notre volonté d'améliorer notre bien vivre à Pleine-Fougères dans un environnement que nous sommes déterminés à entretenir et à protéger et nous savons compter sur vous pour ce beau projet communal.

Bien cordialement, et prenez-soin de vous et des autres.

Le Maire, Louis Thébault

Conseil Municipal du 25 Janvier 2021

Rénovation de l'Ecole Publique 3^e tranche : demande de subventions-DSIL (Dotation soutien investissement local) et programme Petites Villes de Demain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

Charger Monsieur le Maire de déposer une demande de subventions auprès de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique du bâtiment de l'école publique situé face à l'église au titre du DSIL et au titre du programme Petites Villes de Demain.

Avenue des Prunus et rue de Rennes (du passage à niveau vers l'entrée du bourg direction Trans-La-Forêt) - demande de subventions DETR et amendes de police.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions au titre de la DETR et au titre des amendes de police pour la sécurisation de l'avenue des Prunus et de la rue de Rennes (du passage à niveau vers l'entrée du bourg direction de Trans-La-Forêt).

Zone des Riaux - projet de densification - lancement d'une étude et demande de subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

Lancer une étude auprès du cabinet Atelier Découverte de Saint-Malo pour la densification de la zone des Riaux et de charger Monsieur le Maire de déposer des demandes de subventions (Etat, Département, Région) auprès de différents financeurs pour la réalisation des travaux.

Rue de Bretagne : projet d'aménagement et demande de subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

Lancer le projet d'aménagement de la rue de Bretagne ; de lancer un marché à procédure adaptée pour le choix de la maîtrise d'œuvre et de charger Monsieur le Maire de déposer une demande de subventions au titre de la DETR, au titre des amendes de police ainsi qu'auprès d'autres financeurs pour la réalisation des travaux.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) - Mise en conformité avec les normes supérieures : lancement d'une procédure de révision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

Lancer la révision du PLU et de charger Monsieur le Maire de sélectionner un cabinet d'urbanisme qui sera en charge de la procédure de révision.

Recrutement d'un agent en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) / Parcours Emploi Compétences (PEC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— D'autoriser le recrutement d'un CUI CAE/Parcours Emploi Compétences pour les fonctions d'Agent administratif à partir du mois de février 2021, à 20 heures par semaine pour une durée de 11 mois renouvelable sous conditions et dans la limite totale de 24 mois et d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement et de signer les actes correspondants.

— D'inscrire au budget les crédits correspondants.

UNESCO-Plan paysages : Charte d'engagement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— Reconnaître l'inscription d'une partie de notre territoire à la zone tampon du site inscrit au patrimoine mondial ;

— Reconnaître la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien, mentionnée en préambule, qui fonde les motivations pour lesquelles ce Bien a été inscrit par le Comité du patrimoine mondial sur la liste ;

— Accepter notre participation à la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du plan de gestion du Bien qui doit assurer sa préservation et sa valorisation, pour permettre sa transmission aux générations futures, dans les conditions de son authenticité et de son intégrité.

Complexe sportif Jean Gallon : projet de rénovation énergétique et demande de subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

— Lancer le projet de rénovation énergétique du Complexe Jean Gallon et de lancer un marché à procédure adaptée pour le choix de la maîtrise d'œuvre ;

— Déposer une demande de subventions aux titres du programme Petites Villes de Demain, de la DETR, du Plan de Relance ainsi qu'auprès d'autres financeurs pour la rénovation énergétique du complexe Sportif Jean Gallon.

Conseil Municipal du 22 février 2021

Compte Administratif 2020 : Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide de :

D'approuver le Compte Administratif du budget général «Commune» pour l'exercice 2020 arrêté comme suit :



	Section Fonctionnement	Section Investissement
DEPENSES	1 344 470,49€	1 411 584,62€
RECETTES (Dont résultat N-1 reporté)	1 941 188,86€	1 566 746,74€
RESULTAT	596 718,37€	155 162,12€

Finances : subventions aux associations 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'attribuer, au titre de l'année 2021, les subventions proposées par la Commission finances du 15 février 2021 aux associations de la commune pour les montants indiqués ci-dessous ;

— De préciser que le versement de la subvention est soumis, pour les associations, à la fourniture du bilan (bilan des activités et bilan financier).

Associations	Subventions 2021
ODE	1500 €
Moto club de Pleine-Fougères.....	765 €
La prévention routière.....	80 €
Club des retraités.....	260 €
Anciens combattants ACTPG.....	260 €
ACCA Pleine-Fougères.....	260 €
AAPPMA.....	260 €
Solidarité entraide.....	260 €
Danse Country	260 €
Donneurs de sang - Amicale.....	260 €
Secours Catholique - Canton de Pleine-Fougères.....	100 €
AFM - Téléthon	160 €
Pleine en fête.....	600 €* €
Cyclotouris. Pleine-Fougères.....	260 €
Association Mini Agri Breizh.....	260 €

Finances : subventions scolaires 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'attribuer, au titre de l'année 2021, les subventions proposées par la Commission finances du 15 février 2021 aux établissements scolaires de la commune pour les montants indiqués ci-contre ;

— De préciser qu'il sera demandé aux établissements scolaires, un bilan comptable de l'emploi des sommes.

Finances : subventions pour fournitures scolaires 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

De participer à hauteur de 60 € par élève de Pleine-Fougères scolarisé aux établissements primaires public et privé de la commune au financement des fournitures scolaires pour l'année 2021 (les factures correspondantes seront réglées directement par la Mairie).

Finances : subventions CCAS 2021 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De verser une subvention au CCAS d'un montant de 9 000 € sur le budget 2021 ;

— De charger Monsieur le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif "Commune" - exercice 2021.

Vente de la maison 6, rue de Normandie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à vendre la maison et ses dépendances cadastrées AB 170 ainsi qu'une partie du terrain cadastrée AB 205 pour un montant de 35 000 € ;

— De préciser que les frais de notaires sont à la charge des acheteurs et de demander à l'étude de Maître Sandra DEVE d'établir l'acte notarié.

Émeraude Habitation OPH de Saint-Malo Agglomération: garantie de prêt pour la supérette et trois logements rue du Père Papail

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'accorder la garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 275 999,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N°118 649 constitué de 5 lignes du Prêt ;

— D'accorder la garantie de la collectivité pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité ;

— Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;

— De s'engager pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

	Ecole	Propositions Subventions
Aide/Classe sur justificatif	Ecole publique	146€ x 8 classes = 1168 €
	Ecole privée	146 € x 5 classes = 730 €
Sortie scolaire sur justificatif	Ecole publique	40,50 € x 122 élèves (dont 6 en ULIS) = 4 941 €
	Ecole privée	40,50 € x 57 élèves = 2 308,5 €
Arbre de Noël sur justificatif	Ecole publique	353 €
	Ecole privée	353 €
Piscine Remboursement des frais sur justificatif 10 séances pour 50 élèves	Ecole publique	2 200 €
	Ecole privée	2 200 €

Matériel de cantine : demande de subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

De charger Monsieur le Maire de déposer une demande de subventions auprès de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine pour l'achat de matériel de cantine au titre de la DETR ainsi qu'au titre du Plan de relance pour la mesure «Soutien cantines scolaires».

FINANCES-COMPTES ADMINISTRATIF 2020

Données annuelles fournies par la Direction Générale des Finances Publiques sur Pleine-Fougères au Conseil Municipal du 22 février 2021

— Excédent de fonctionnement 2020 : 596 718 € (558 185 € en 2019)

— Évolution de la dette par habitant en 2020 : 580 € (moyennes départementale 763 €/habitant)

— Ratio d'endettement : nombre d'années d'excédent de fonctionnement pour rembourser la dette intégralement : 1,91 an (moyenne départementale 3,93 années)

— Capacité d'investissement de la commune par habitant : 300,43 €/habitant (moyenne départementale 194 €).

Incidence Covid-19

Pour la commune de Pleine-Fougères, sur la période de 2020, le coût Covid-19 est de **69 739 €**



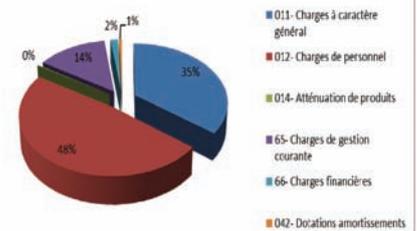
dont : achat de masques 9 138 €, de gels hydroalcooliques et de produits désinfectants pour 1 558 €, de distributeurs de gel pour 1 047 €. Le coût du personnel périscolaire supplémentaire pour l'application du protocole sanitaire est de 4 108 €. Les pertes de loyer pour les salles et divers s'élèvent à 11 332 €, les pertes financières pour la garderie municipale à 9 324 € et pour la restauration municipale à 33 232 €.

Budget général Section FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Dépenses	CA 2019	BP 2020	CA 2020
011- Charges à caractère général	466 700,36	494 450,00	476 826,59
012- Charges de personnel	686 670,79	728 150,00	651 145,15
014- Atténuation de produits	5 523,00	7 000,00	2 389,00
65- Charges de gestion courante	173 467,76	188 957,00	186 011,45
66- Charges financières	22 421,93	24 018,17	20 055,86
67- Charges exceptionnelles	323,08	2 500,00	591,53
022- Dépenses imprévues	0,00	2 252,85	0,00
023- Virement d'investissement	0,00	428 552,07	0,00
042- Dotations amortissements	18 538,40	7 450,91	7 450,91
TOTAL	1 373 645,32	1 883 331,00	1 344 470,49

Dépenses de fonctionnement

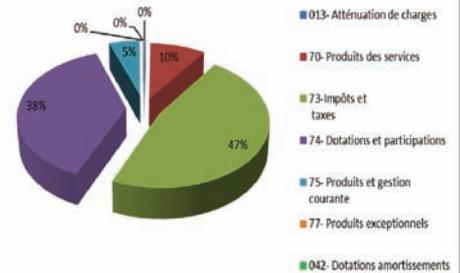


Budget général Section FONCTIONNEMENT

RECETTES

Recettes	CA 2019	BP 2020	CA 2020
013- Atténuation de charges	4 809,36	4 000,00	6 005,12
70- Produits des services	223 189,15	181 650,00	181 645,36
73- Impôts et taxes	861 631,37	857 425,00	908 743,12
74- Dotations et participations	721 004,50	722 756,00	741 648,50
75- Produits et gestion courante	108 126,83	116 500,00	100 878,87
76- Produits financier	3,36	0,00	2,43
77- Produits exceptionnels	2 330,90	1 000,00	2 265,46
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 735,42	0,00	0,00
TOTAL	1 931 830,89	1 883 331,00	1 941 188,86

Recettes de fonctionnement



RÉSULTATS COMMUNE

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 344 470,49	1 411 584,62
RECETTES (dont résultat N-1 reporté)	1 941 188,86	1 566 746,74
RESULTAT	596 718,37	155 162,12
EXCEDENT GLOBAL	751 880,49	

En agglomération :

Travaux exceptionnels : déneigement et salage du bourg.



Travaux réguliers : entretien du cimetière, du court de tennis et du stade.



Travaux saisonniers : entretien des allées des lotissements La Grande Prelle et La Sablonnière, du Jardin Triskel, de la rue du Clos Rocheux et autour de l'église. Mise en place du broyage rues du Léez, Casimir Pigeon et devant le tennis. Nettoyage du lavoir des Riaux ; élagage rues du Mont Saint-Michel, de Normandie, de Bretagne (D2N), du Clos Rocheux, de l'avenue des Prunus et au niveau du parking de la Maison Richeux.

Travaux sur les bâtiments communaux : rénovation de France Services, entretien de l'école publique, entretien au niveau de la cantine.



En campagne :

— Busage/curage au Hôme, à la Roussardière, au Pin et Aux Haies de Combourg ;
— Pose de panneaux de limitation de vitesse dans le village du Marais ;
— Rebouchage de trous sur l'ensemble des routes de campagne suite aux épisodes de gel et de neige.



Broyage de sapins de Noël

Il a été proposé pour la 1^{ère} fois sur la commune, une opération broyage de sapins de Noël. 90 sapins ont été collectés et broyés au début février. Le compost a servi à pailler les différents parterres des rues du Léez, Casimir Pigeon, le long du court de tennis, au Clos Rocheux ...



Terrain synthétique

Les travaux vont débuter au mois de mai et devraient être achevés au cours du mois d'août. Un panneau a récemment été installé aux abords du stade par Sport Initiatives, maître d'œuvre du projet.



Supérette

Les travaux se poursuivent pour une ouverture programmée au mois de mai. Le mardi 2 mars, une réunion sur le site était organisée concernant l'agencement et l'aménagement de la supérette Cocci Market. Le revêtement de l'extérieur du bâtiment sera dans la continuité de celui de la Mairie pour un aspect sobre et une harmonie de l'ensemble de ce quartier du bourg.



Ecole publique

Une réunion s'est tenue avec les élus et l'architecte le vendredi 19 février. Le chantier débutera dans le courant du 2^{ème} semestre. La place Saint-Samson entre l'église et l'école sera neutralisée pour l'installation du chantier. Les travaux sont prévus pour une durée d'environ 8 mois.

TRAVAUX EN COURS



Avenue des Prunus et rue de Rennes

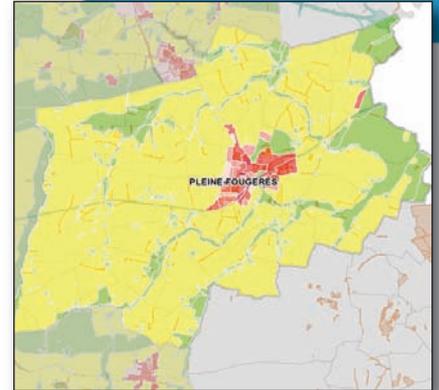
En raison de la crise sanitaire, il n'est pas possible de faire de réunions publiques c'est pourquoi, une exposition sur les travaux envisagés se tiendra à la Mairie, aux horaires d'ouverture, du 19 au 30 avril. Un cahier de remarques sera à disposition des riverains de l'avenue des Prunus et de la rue de



Rennes. Des permanences d'élus seront organisées, le matin, afin de répondre aux questions : mardi 20 avril, vendredi 23 avril, mardi 27 avril et vendredi 30 avril.

Plan Local d'Urbanisme

La municipalité a engagé une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme afin de le mettre en conformité avec les normes nationales. Le dernier PLU datait de 2010. Ces normes sont définies par la loi Alur, de 2014, la loi Duflot, portant sur le logement et l'urbanisme rénové, et par la loi Elan, de 2018, sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique. Le nouveau PLU redéfinit les zones habitables et constructibles. Il doit également s'adapter au Schéma de cohérence territoriale (Scot) du pays de Saint-Malo, exécutoire depuis mars 2018. L'obligation est de préserver les surfaces agricoles et l'environnement.



France Services – Visite du Sous-Préfet

Vendredi 22 janvier, le Sous-Préfet de Saint-Malo Vincent Lagoguey a été accueilli par des responsables de La Poste, par le Maire, Louis Thébault et Sylvie Hivert, adjointe aux affaires sociales.

La venue du Sous-Préfet entre dans le cadre des travaux réalisés au sein de France Services et du bureau de Poste. Cette rencontre a été l'occasion pour les élus de redire leur attachement au maintien des services publics sur la commune. Mensuellement, France Services à Pleine-Fougères accueille 100 personnes qui sont aidées et orientées dans leurs démarches en lien avec les opérateurs publics.



Actualités Municipales

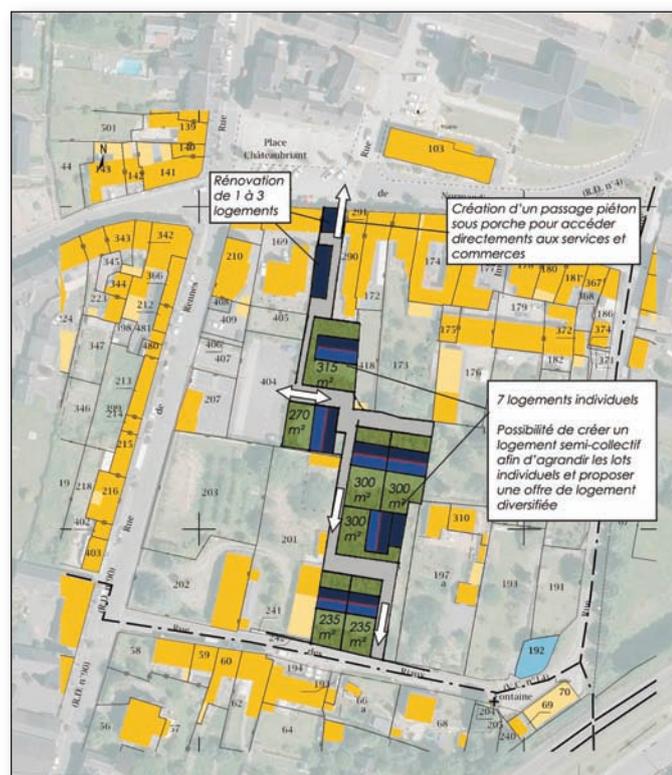
Un accès aux services numériques y est proposé ainsi qu'un bureau de confidentialité. Les services du quotidien à côté de chez vous sont proposés à France Services : la CAF, l'Assurance Maladie, la Carsat, les Finances Publiques, le Ministère de l'Intérieur (passeport, carte d'identité etc.), le Ministère de la Justice, la MSA, Pôle Emploi.

LES PERMANENCES

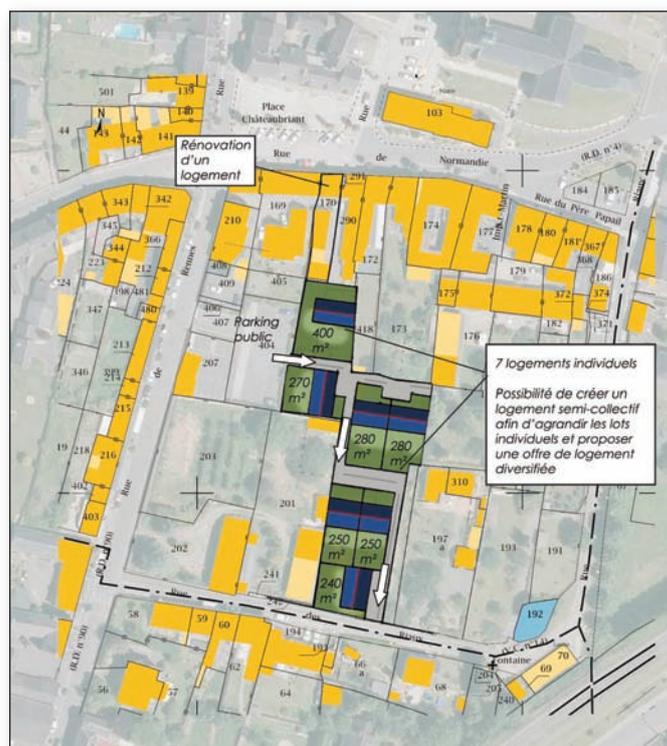
Les assistantes sociales : le lundi après-midi et le mardi matin de 9h à 12h. **Renseignements :** **CDAS** au 02 90 02 76 50. **La Mission locale** le jeudi matin, un jeudi sur deux, de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 02 99 82 86 00. **Le RSA** le jeudi matin de 9 h à 12 h. Renseignements : 02 90 02 76 50. **L'AGECLIC**, un vendredi matin par mois sur rendez-vous au 02 23 16 45 45. **Les permanences de l'Habitat : CDHAT et Espace Info Conseil**, 3^e mercredi des mois impairs le mercredi matin. Les permanences du PAE sont proposées le lundi mardi jeudi et vendredi matin.

Etude rue des Riaux

Le cabinet Atelier Découverte a été retenu pour réaliser une étude d'aménagement sur les terrains situés entre le parking de la rue de Rennes et la rue des Riaux. L'idée étant de lotir cet espace.



Esquisse hypothèse 1



Esquisse hypothèse 2

Vœux La crise sanitaire nous a empêchés d'organiser la traditionnelle cérémonie sous sa forme habituelle. Ainsi, au mois de janvier vous avez pu découvrir les vœux du Maire sous différentes formules notamment par une vidéo avec l'allocution du Maire, la projection sur écran du film de l'année et encore, la distribution d'une plaquette retraçant les grands événements de l'année.



PLEINE-FOUGÈRES SOUS LA NEIGE

Un épisode neigeux est venu recouvrir la commune. Le personnel du Service Technique a été déployé sur place pour déneiger et saler les principaux axes de la commune, rendre les commerces accessibles ...



Groupe de réflexion – Restaurant municipal

Au mois de février, le groupe composé d'élus, d'agents, des chefs d'établissement ainsi que des représentants des parents d'élèves des deux écoles et du collège Saint-Joseph, se sont réunis pour faire le bilan depuis la rentrée scolaire.

À l'issue de cette réunion, des groupes de travail ont été constitués afin d'établir une enquête de satisfaction auprès des scolaires et des familles mais aussi pour la composition des menus. Les élèves des dif-



férents établissements seront par ailleurs sollicités pour faire parvenir leurs idées d'animations au sein du restaurant municipal.

Conseil municipal des jeunes

Au cours du mois de janvier, Sylvie Pigeon, Adjointe à la jeunesse, à l'éducation et à la culture, accompagnée d'Axel Roussel, Conseiller municipal et d'Isabelle Bazire, Coordinatrice, sont allés à la rencontre des élèves de CM2, de 6^e et de 5^e.

Ces rencontres ont été l'occasion pour les élèves de découvrir le rôle et le fonctionnement d'un Conseil municipal des jeunes. En effet, le 15 avril 2021 est programmée l'élection. Peuvent se présenter, les jeunes scolarisés en CM2, 6^e et 5^e qui résident à Pleine-Fougères. Les élèves de leurs classes seront les électeurs et pourront faire remonter par le biais des jeunes élus, leurs idées d'animations, de fêtes, d'installations ou d'améliorations d'équipements etc. Déjà quelques idées ont été suggérées par les élèves au cours de ces rencontres, comme une

journée citoyenne pour le ramassage des déchets sur la commune, la réfection du Skateparc et du terrain de bicross ou encore des animations événementielles.

Renseignements : 02 99 48 60 46 ou animation.mairiepleine-fougères@orange.fr

La vaccination

Le mardi 23 février, la campagne de vaccination a réellement commencé pour les aînés de 75 ans et plus de notre territoire (19 communes) avec l'ouverture du centre de vaccination à Dol de Bretagne.



Vous êtes plus de 110 Pleine-Fougerais à avoir sollicité de l'aide pour effectuer les démarches sur le site internet Doctolib. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec la mairie auprès de Sylvie Hivert,



Adjointe au Maire, qui avec l'aide du service administratif et du CCAS, se charge pour vous de faire cette démarche. Toutefois les demandes étant nombreuses et le nombre de vaccins étant limité, il faut faire preuve d'une grande patience. En effet, le nombre de vaccins est trop faible pour que le territoire soit rapidement vacciné. Depuis le début du mois de mars, cette vaccination peut être en partie réalisée par des médecins pour les 55-65 ans qui présentent des signes de comorbidité. Le mercredi 10 et le jeudi 11 mars au matin, 45 personnes âgées de plus de 75 ans ont pu être vaccinées grâce à la mise en place d'un Vaccimobile géré par le SDIS qui était basé sur le parking de la salle Serge Gas. La Mairie réfléchit pour améliorer ce dispositif sur notre commune. Les inscriptions sur Doctolib peuvent être également effectuées à France Services avec l'aide de Marie-Aude Youinou.

Nous remercions le Docteur Bordier et son équipe pour la mise en place du centre de vaccination à Dol de Bretagne.

CCAS

Colis repas des aînés

Le repas des aînés est un rendez-vous annuel qui est devenu incontournable dans la vie de notre commune. Pour cette 7^e édition, en raison de la crise sanitaire, cette rencontre festive, entre amis ou voisins, n'a pu avoir lieu. Mais le Maire, Louis Thébault, les membres du CCAS en concertation avec



les membres de la commission des affaires sociales et les bénévoles ont décidé de faire perdurer cette tradition en offrant un colis repas aux aînés de 75 ans et plus, préparé par le traiteur «les Hermelles».

112 personnes ont fait le choix de venir chercher le colis repas à la salle Serge Gas le jeudi 14 janvier 2021 de 10 h à 13h afin de partager un petit moment de convivialité. Pour les 110 aînés qui n'ont pu se déplacer le colis a été porté au

domicile dans le strict respect des mesures barrières.

Il était important de garder les liens sociaux avec nos aînés, en cette période difficile, les sortir du quotidien et de l'enfermement. Beaucoup nous ont remerciés d'avoir pris le temps d'un échange, d'un regard...

Nous remercions l'ensemble des membres bénévoles qui ont participé à cette action.





Des journées écocitoyennes les 4 et 6 juin sur la commune

La commission environnement met en place différents projets à savoir : des jardins communaux, l'installation d'un filet fluvial, la pose de macarons «La mer commence ici» et l'organisation de deux journées écocitoyennes. L'objectif étant de sensibiliser un large public à l'environnement.

Jardins communaux

Cinq parcelles de 250 m², pour le prix annuel d'environ 50 €, seront mises à disposition. Les Pleine-Fougerais intéressés pour louer l'une de ces parcelles peuvent se faire connaître auprès de la Mairie ou de Damien Cayre, Adjoint en charge du développement durable



Filet fluvial

Il sera installé allée des Prunus, à la sortie du lavoir, afin



de collecter les déchets. Il s'agit d'un endroit stratégique car c'est le lieu de la plus grande collecte des eaux pluviales sur le centre de la commune.

Macarons

«La mer commence ici»



Avec le syndicat Sage Bassin du Couesnon de Dol, des macarons «La mer commence ici» seront, au cours du mois d'avril, apposés au niveau des grilles d'égout à proximité des écoles et collèges, des salles communales et des commerces. À l'heure où environ 80% des débris retrouvés dans les océans sont d'origine terrestre, cette campagne de sensibilisation est le moyen de rappeler qu'un déchet, liquide ou solide, jeté dans les égouts est un déchet retrouvé sur la plage ou en mer !

Journées écocitoyennes

Elles sont programmées en même temps que la journée mondiale de l'environnement. Ces journées sont organisées par la Commission développement durable avec la participation du Conseil municipal des jeunes, de la société de pêche et de l'association communale de chasse agréée. Le vendredi 4 juin, les scolaires seront invités à participer à cette opération de nettoyage de la commune. Le samedi 5 juin, tous les habitants pourront y participer. Des gants et sacs poubelles seront distribués aux participants. Le rendez-vous est fixé à 9h au Jardin des saveurs. Des réunions de préparation sont prévues.

Petite astuce

Un geste simple pour la planète : pensez à vider régulièrement votre boîte mail. On estime ainsi que supprimer 30 messages permettrait d'économiser l'équivalent de la consommation d'une ampoule pendant une journée.





Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h15 sauf le vendredi de 13h45 à 16h30.

Tél. : 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.fr

Et notre page Facebook

www.facebook.com/ville-pleine-fougères/



Instagram@mairiepleinefougères
Et l'application MairesetCitoyens



MAIRES&CITOYENS



Rappel. Permanences en semaine :

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon
- Mardi 10h/12h : Didier Brune
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre
- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert

Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.

Carte Nationale d'identité

Désormais, il est possible de faire une pré-demande par internet ou à France Services (dans les locaux de La Poste). Une fois les pièces justificatives rassemblées, il faudra prendre rendez-vous avec l'une des 27 Mairies d'Ille et Vilaine équipées de bornes biométriques afin de finaliser votre démarche. Les communes les plus proches sont Pontorson et Dol de Bretagne. **Pour rappel**, elles sont valables 15 ans. **Pour tout information** : www.service-public.fr/ - www.ille-et-vilaine.gouv.fr



Objets trouvés

Les objets retrouvés sur la commune sont à déposer en Mairie. N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil.

Défibrillateurs

Pour rappel, trois défibrillateurs sont à disposition sur la commune, à l'entrée de la salle Serge Gas, sur la Place Chateaubriand (face à la Mairie) et à l'entrée du Complexe sportif Jean Gallon.



Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.



Don du sang



Les prochaines collectes sont programmées **le lundi 3 mai, le mardi 3 août et le mardi 26 octobre de 14h30 à 18h30** à la salle Serge Gas. Prenez rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

Classes 1

Cette année 2021, sera l'occasion de réunir les personnes qui sont nées lors d'une année se terminant en 1 (2011, 2001, 1991...). Un repas est prévu pour l'occasion à la date du 16 octobre si les conditions sanitaires le permettent. Ainsi, pour préparer ce moment festif apprécié de tous, des bénévoles sont recherchés afin de constituer un bureau. Si vous êtes né lors d'une des années correspondantes et que vous êtes intéressé pour nous aider, merci de contacter Axel Roussel au 06 42 70 99 67. Cette prise de contact permettra ainsi de donner des informations sur la réunion qui se déroulera normalement le samedi 17 avril.



Classe 9

Elections Départementales et Régionales

Les élections Départementales et Régionales ont été reportées et sont programmées les **13 et 20 juin**. Compte tenu de ces dates, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le **7 mai 2021**. Concernant les procurations, chaque électeur pourra disposer de deux procurations établies en France. Une téléprocédure baptisée Ma Procuration, sera par ailleurs mise en place en complément de la procédure habituelle, afin de faciliter et de simplifier l'établissement des procurations.



ATTENTION

Comme il y aura quatre bureaux de vote, deux pour les Régionales et deux pour les Départementales et compte tenu des conditions sanitaires, les bureaux de vote se situeront exceptionnellement au Complexe Sportif Jean Gallon, dans la grande salle.

Assainissement collectif et cession immobilière



Un contrôle des branchements d'assainissement collectif lors des cessions immobilières est désormais obligatoire. Pour les demandes de contrôle, il est possible de contacter Véolia ou toute autre entreprise agréée.

Usage des drones



L'usage de drones est de plus en plus fréquent pour le grand public. Il faut donc respecter certaines règles élémentaires lors de leur utilisation. Le vol est autorisé dans les espaces privés avec l'accord du propriétaire, mais interdit dans l'espace public en agglomération. Il est impératif de veiller à respecter la vie privée des autres. Dans cette logique, si le drone est équipé d'une caméra, il est obligatoire d'en avertir toutes les personnes qui évoluent dans le champ d'action de l'appareil. L'utilisateur d'un drone ne doit jamais perdre de vue son appareil lorsqu'il est en vol. Enfin, toute utilisation nocturne est interdite, même si le drone est équipé de dispositifs lumineux.



Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont d'une part intolérables et d'autres parts totalement illégaux. Tout dépôt en dehors des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes (article R432-2 du code pénal) sont passibles d'une amende forfaitaire de 135 €. Le dépôt ou l'abandon d'une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres, lorsqu'ils ont été transportés avec un véhicule (article R635-8 du code pénal) sont passibles d'une amende forfaitaire de 1500 €.



Entretien des pieds de façade et des trottoirs enherbés

L'utilisation par les employés municipaux de produits phytosanitaires est proscrite. Seuls les pieds de caniveaux sont entretenus par les services communaux. Ce que dit la loi : il revient aux habitants d'entretenir les pieds de façades, jusqu'aux caniveaux.



Cela comprend : le nettoyage des feuilles et débris ; le désherbage ; le dégagement de la neige et du verglas ; l'épandage de sel ou de sable visant à assurer la sécurité des trottoirs pendant l'hiver.

Elagage et fibre optique



Toutes les plantations, qu'elles soient sur le domaine public ou privé, doivent être taillées pour respecter une distance minimale d'1 mètre en hauteur et de 50 cm en largeur par rapport aux lignes de communications aériennes. Les tailles non effectuées seront réalisées par la collectivité et refacturées aux propriétaires.

Chenilles processionnaires



Les conditions météorologiques ont déclenché depuis la mi-février, les premières descentes

massives de chenilles processionnaires du pin. Le FGON35 (Fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles d'Ille et Vilaine) fait part de préconisations à respecter :

— Tout ramassage ou manipulation des chenilles est à proscrire sans équipement de protection adapté (masques, gants, lunettes) car le risque d'urtication sévère est majeur à ce stade de développement.

— Il est actuellement trop tard pour entreprendre des mesures de lutte efficaces sur les chenilles dans leur phase de pleine mobilité. Le principe d'urgence le plus efficace consiste à utiliser un désherbeur thermique à gaz type chalumeau qui permet de neutraliser les chenilles au sol sans contact direct.

— Il est important de limiter et baliser les accès aux zones à risques et d'informer les enfants sur les dangers encourus.

— Dans la mesure du possible, les chiens et les chats doivent être isolés des zones de circulation et d'enfouissement aux abords des pins. En effet, les atteintes chez les animaux domestiques peuvent être extrêmement graves voire fatales.

— Sur le domaine public, il est recommandé d'éviter la promenade des animaux domestiques aux abords des pins sylvestres, des pins noirs d'Autriche, des pins maritimes, des pins laricio, et quelques fois des cèdres.

— En fonction de l'évolution des conditions météorologiques, ce phénomène dangereux peut durer jusque fin mars.

URBANISME

Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme



Monsieur De Crevoisier, architecte-conseil, tiendra ses permanences à la Mairie le 2^{ème} mercredi de chaque mois. Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au 02 99 48 60 46.

Démarches avant travaux

Avant l'exécution de travaux, il est nécessaire de consulter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune, en Mairie ou sur le site internet, www.ville-pleine-fougeres.fr.

Pour vous aider à déposer une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire, rendez-vous sur le site <https://www.service-public.fr/>. N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie, auprès du service urbanisme.

Aucune autorisation n'est nécessaire pour les travaux suivants, si la nouvelle construction ou installation ne dépasse pas 5 m² de superficie (surface de plancher et emprise au sol) et 2 m de hauteur : cabane ou abri de jardin, kiosque, pergola, structure légère d'aire de jeux (balançoire, portique, toboggan, trampoline etc.), barbecue fixe en pierres ou en briques, cabinet de douche ou de toilette en extérieur, châssis de serre d'une hauteur inférieure à 1,80 mètres.

Pour toute construction ou installation dépassant ces seuils, vous devez demander une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire à la mairie.

En cas de vente de votre bien et si des travaux ont été effectués, un certificat d'achèvement des travaux vous sera demandé par le notaire. Sans déclaration, la vente sera bloquée tant que le litige ne sera pas régularisé.



05/03/21	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision
MAUGER Jimmy/ MAUGER Christine	4, rue de la Sablonière	Construction d'une extension d'une habitation et création d'une fenêtre de toit sur garage	24/02/21	Non opposition
VAN-BRABANT Pierre-François	12, Rue Duchesse Anne	Changement de menuiserie	15/02/21	Non opposition
BOUREL PATRICE / BOUREL Anna	1, Rue du Clos du Puits	Construction d'un garage	04/02/21	Non opposition
HOCHET Gwenaël	16, Villartay	Création d'un abri pour animaux	04/02/21	Non opposition
BACHIR Saad	11, Marais du Mesnil	Ouverture de la clôture et pose de fenêtres de toit	26/01/21	Non opposition
BIDOIS Mickaël	19, rue Monseigneur Coupel	Construction d'un carport	27/01/21	Octroi tacite
DARCEL Alain	1, rue de la Sablonière	Construction d'une piscine	29/01/21	Octroi tacite
ROUX René	12, allée des Mouettes	Pose de fenêtres de toit	17/11/20	Non opposition
ALVAREZ Géraldine/ ALVAREZ Gérald	15,Villartay	Pose de fenêtres de toit	26/01/21	Octroi tacite
GAEC DE LA MAINGUAIS	La Mainguais	Création d'un hangar matériel avec installations de panneaux photovoltaïques	05/01/21	Non opposition
GASLAIN Jérôme	La Lande Du mesnil	Rénovation d'une maison d'habitation et changement de destination d'un bâtiment	15/02/21	Non opposition

LA MÉDIATHÈQUE

Actualités de la Médiathèque

Une rencontre était organisée, vendredi 26 février, à la Médiathèque entre les responsables du service lecture publique de la Communauté de communes et les responsables de la Médiathèque de Pleine-Fougères pour une mise en réseau sur le territoire des services apportés aux abonnés.



— Horaires d'ouverture : le mardi de 10h à 14h ; le mercredi de 10h à 17h45 (couvre-feu) ; le vendredi de 14h à 17h45 (couvre-feu) ; le samedi de 10h à 17h. Médiathèque de Pleine-Fougères, rue William Eon.

— Renseignements : 02 99 48 64 58 ou mediathequepleinefougères@orange.fr

Demandez le programme !

— **La petite séance** : tous les mois, venez découvrir un film pour petits et grands, projeté à la médiathèque ! Le mercredi et samedi 7, 10 et 28 avril, 5, 19 et 22 mai, 2, 5, 16, 19 juin à 14h30.



14h30.

— **Accueil des seniors** : venez voyager, apprendre et découvrir dans la bonne humeur, avec l'accueil des seniors ! Le mardi 6 avril, 4 mai et 1^{er} juin à

— **L'heure musicale** : assistez aux auditions des jeunes musiciens, élèves de l'école de musique J'ai 2 notes à vous dire. Les samedis 17 avril, 29 mai, 12, 19, 26 juin à 16h.

• **Jeux de société** : à l'occasion d'un après-midi exceptionnel, venez découvrir les nouveaux jeux de société disponibles à la médiathèque ! Dimanche 25 avril à partir de 14h30.

• **Tournoi Mario Kart** : qui sera le champion de la médiathèque ? Seul, entre amis ou en famille, venez affronter vos adversaires pour le tournoi Mario Kart sur grand écran et tentez de remporter le titre ! Samedi 24 avril à 14h.



• **Les petites histoires** : venez écouter des histoires à la médiathèque ! Pour petits et grands enfants : samedi 15 mai à 10h30 pour les 0 à 3 ans, samedi 29 mai à 10h30 pour les 3 ans et plus. Par ailleurs une exposition peinture par Jacqueline Péron, résidente de la Villa Triskel est organisée et sera visible tout le mois de juin.

L'ÉTAT CIVIL



Bienvenue à

- **Léandre TOUZARD**, né le 31 décembre 2020, 14 Le Marais du Mesnil
- **Cloé HUBERT**, née le 7 février 2021, 5 Le Pin

Sincères condoléances aux familles de



- **Christian VIAU**, 72 ans, le 22 novembre
- **Denise BOUFFORT**, 84 ans, le 13 décembre
- **Michel DUINE**, 89 ans, le 19 décembre
- **Joseph GLÉMOT**, 85 ans, le 9 janvier
- **Simonne PICHON, née CHAUVIN**, 71 ans, le 15 janvier
- **Rolland BLIGOUD**, 94 ans, le 21 janvier
- **Marie COSSÉ, née BIENVENU**, 96 ans, le 1^{er} février
- **Emile RACINE**, 62 ans, le 8 février
- **Jeannette RONCIER, née COSQUER**, 83 ans, le 17 février

Résidence Les Marais

- **René RENARD**, 84 ans, le 29 janvier

VILLA TRISKEL



La Villa Triskel a repris vie en ce début d'année en renouant avec des activités quotidiennes (belote, scrabble, chorale...) dans le respect du port du masque et la désinfection des mains.

Les locataires bénéficient d'un nouvel abonnement «**Famileo**» qui permet de faciliter les échanges avec leurs proches. C'est un moyen de communication adapté aux habitudes de vie de chacun qui transforme les messages et photos postés par les membres de la famille, amis, via le site Familéo ou l'application, en une gazette papier personnalisée que la Villa Triskel imprime pour le proche. C'est aussi pour les lecteurs le moyen de découvrir la vie au sein de la résidence.

Le projet de construction de bacs potagers surélevés avec l'association Des Idées Plein La Terre et l'Espace Jeunes avance également. La prochaine rencontre est prévue au cours du mois d'avril.



La fin d'année 2020 et le début 2021 ont également été marqués par trois départs et une arrivée. La Villa Triskel compte actuellement 21 locataires pour 20 logements occupés. Si vous souhaitez accéder à un appartement à la Villa Triskel, ou **si vous souhaitez des informations, n'hésitez pas à contacter Sylvie Hivert, adjointe à la Mairie ou directement auprès de Tiphaine, coordinatrice à la Résidence au 09 71 52 96 63.**



QUOI DE NEUF à Pleine-Fougères ?

Deux emplois en CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) à la Mairie et au Service Technique

À la Mairie



Guillaume Chevalier, est Adjoint administratif à 20 h/semaine en tant que CAE au sein du Pôle communication, animations, scolaire et périscolaire depuis le mois de février 2021. Sous la responsabilité d'Isabelle Bazire, Coordinatrice du pôle et sa tutrice, Guillaume Chevalier, titulaire d'un diplôme réalisateur audiovisuel, intervient en renfort administratif et pour une aide à la communication. Le vendredi, Guillaume s'occupe également de l'accueil à la Mairie et des tâches dédiées.

Au Service Technique



Alexis Lecorvaisier est Agent d'entretien des espaces verts à temps complet, 35h/semaine en tant que CAE au sein du Service Technique depuis novembre 2020. Sous la responsabilité de Sabrina Guillard, responsable du Service Technique et sa tutrice, Alexis s'occupe essentiellement des espaces verts de la commune avec la tonte, le désherbage manuel, le grattage des allées etc. Un travail qu'il affectionne particulièrement et qu'il a pu découvrir au cours de son cursus scolaire et à travers des formations et des stages.

Le dynamisme de la commune attire les entreprises

Phil... à table

Dès que l'achèvement des travaux sera effectif mais surtout, que la situation sanitaire va le permettre, Philippe Blin ouvrira au public son restaurant «Phil... à table» en remplacement de la crêperie «les Polders». Venu de Belgique, avec son épouse Collette et leur fils, Loïc, Philippe Blin proposera une cuisine faite à partir de produits frais et locaux, à circuit très court, dans un rayon maximal de 50 km.

«Il n'y aura pas de conserves, uniquement des produits frais. La cuisine sera également ouverte pour permettre aux clients de voir le travail». Arrivé il y a 10 ans dans la région suite à un coup de cœur pour la Bretagne, Philippe Blin a travaillé dans des établissements de renom en France (Le Grillon et Le Négresco) mais aussi en Belgique notamment en tant que second de cuisine dans un restaurant étoilé à Bruges. Durant 10 ans, il a tenu sa propre affaire à Bruxelles. L'objectif de Philippe Blin, à travers sa cuisine qui proposera quelques spécialités Belges mais aussi de la viande et des sauces minutes, **«c'est que les clients passent un bon moment. Nous avons aussi à notre façon, envie de contribuer au bien être des gens, avec de la convivialité et de participer aux animations et à la vie de la commune».**



Alexandre Trocmé, Webmaster

Installé sur la commune de Pleine-Fougères, Alexandre Trocmé est Webmaster.



Avec son entreprise WP Alex, il vous propose de développer et de valoriser vos activités sur le web, par la création d'un site internet. Informaticien de formation, Alexandre Trocmé travaille avec un public varié et n'a pas de clientèle cible, aussi bien avec des producteurs, que des consultants, des artistes ou encore des commerçants etc.

Renseignements :
06 28 33 49 52

ou contact@wpalex.fr ou <https://wpalex.fr>



De gauche à droite :

Laëtitia Périaux,
infirmière

Erwan Salmon,
infirmier

Eulalie Émeriau,
orthophoniste
Charlotte

Thébault David,
médecin généraliste

Isabelle Mérienne,
infirmière

Catherine Breton,
médecin généraliste

Céline Bayard,
médecin généraliste

Édouard Collette,
cardiologue

Frédérique Onraet,
coordinatrice de la
Maison de Santé
Pluridisciplinaire.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE «PLEINE-SANTÉ»- ESPACE MÉDICO-SOCIAL

Depuis sa création en 2019, il accueille désormais différents praticiens, des médecins généralistes, une infirmière, un dentiste, des cardiologues et pour la partie aide à la personne, l'ADMR. En dehors de la Maison de Santé, d'autres professionnels ou paramédicaux sont également installés proposant une offre de soin complète sur la commune. C'est l'occasion de découvrir comment s'articule ce pôle et la façon dont travaillent ces professionnels.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE PLEINE-SANTÉ

«Un beau challenge

Il était une fois deux médecins, Céline Bayard et Catherine Breton qui travaillaient à Pleine-Fougères. Elles ont sollicité Mr Thébault qui leur a trouvé un nouveau gîte 2 rue de Villebermont. Installées en juillet 2019 avec la collaboration d'Anaïs, la secrétaire médicale, elles ont été rejointes rapidement par l'équipe de l'ADMR ainsi qu'Isabelle Mérienne infirmière. L'espace médicosocial était né. Ensuite, nous avons eu la chance que Charlotte Thébault David médecin généraliste intègre notre cabinet médical. Avec tous les acteurs de santé de la commune intervenant sur le secteur nous avons souhaité créer une structure de santé pluridisciplinaire : MSP Pleine-Santé. Celle-ci réunit actuellement en plus des trois médecins généralistes des infirmiers (Isabelle Mérienne Laëtitia Périaux et Erwan Salmon) une orthophoniste (Eulalie Emeriau) et une pharmacienne (Anna Favrais). La création de cette MSP nous permet de travailler ensemble et mettre en commun des moyens pour améliorer la prise en charge de nos patients ; elle a également permis d'obtenir des subventions pour l'acquisition et les travaux de l'es-

à Pleine-Fougères

pace médicosocial. Une coordinatrice, Frédérique, nous accompagne quelques jours par mois pour nous aider dans les tâches administratives de la MSP. Cette dynamique a permis d'accueillir quatre cardiologues dont trois de Rennes (Edouard COLLETTE, Arnaud HUBERT et Pierre-Olivier BENOIT) qui travaillent chacun un jour par semaine et complètent l'offre proposée par Patrick HALLALI (cardiologue de Saint-Malo). N'oublions pas l'installation d'un cabinet dentaire en décembre 2020 (Alexandre DE-

LEAGE) qui était attendu depuis de nombreuses années. A l'avenir nous attendons pour le courant 2021 une infirmière Asalee formée en éducation thérapeutique qui aidera les patients dans la prise en charge diététique, le sevrage tabagique, les troubles du sommeil... Enfin, nous souhaitons vivement que l'arrivée d'un kinésithérapeute se concrétise. Nous nous réjouissons de cette évolution rapide et remercions M^r Thébault et M^{me} Hivert qui nous ont soutenus et encouragés dans cette aventure».

Cabinet dentaire



Depuis le 9 décembre, l'Espace Médico-Social accueille un chirurgien-dentiste, Le Docteur Alexandre Deleage.

Il exerce, sur deux journées complètes à Pleine-Fougères, le mardi et le vendredi. Tous les soins de chirurgie sont réalisés dans son cabinet dentaire de Saint-Brice. L'arrivée d'un dentiste était très attendue et la patientèle est au rendez-vous. Toutefois, le Docteur Deleage précise «qu'il n'est pas possible de rattraper les 12 années d'absence d'un dentiste sur la commune. Ça serait génial de trouver un collaborateur qui accepte de travailler sur Pleine-Fougères avec moi».

ADMR

L'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) s'est installée dans l'Espace Médico-Social en septembre 2019.



«La proximité du corps médical favorise les relations entre l'association, les médecins et les usagers. Ses locaux abritent 3 salariées administratives qui pilotent le travail des 32 aides à domicile qui se déplacent sur le périmètre de l'association et qui constituent un personnel investi et courageux, au service des personnes fragilisées, dans cet esprit de solidarité qui caractérise l'ADMR et fait partie de ses valeurs». Soucieuse de sa responsabilité en matière sanitaire, l'association fournit les protections nécessaires aux intervenants sur le terrain comme les blouses, le gel hydroalcoolique, les gants jetables et bien entendu les masques chirurgicaux. Par ailleurs, la configuration des bureaux facilite le respect des gestes barrières au quotidien

tant pour le personnel administratif que les aides à domicile, les personnes aidées et les bénévoles qui soutiennent les équipes.

Ambulances Mary

L'entreprise a été fondée en 1979 par André Mary qui a débuté à l'époque avec un taxi et une ambulance.

Petit à petit, Christine Puyfages est venue travailler avec lui à partir de 1981. L'entreprise s'est agrandie avec l'arrivée notam-





ment de Régine Royer et de Raymond Fontenelle aujourd'hui à la retraite. Puis, l'entreprise Mary s'est transformée en société, Patrick Lenfant et Sylvia Monnier ont rejoint l'équipe. Le rayon de déplacement va de Caen, à Saint-Brieuc, Dinan, Saint-Malo, Rennes, Avranches et Granville. Environ 600 km sont effectués par jour. «**La difficulté est d'être toujours prêt à l'heure à la fois chez les clients et pour les rendez-vous tout en calant des urgences. Le travail a beaucoup changé ces dernières années avec de plus en plus d'ambulatoire ce qui entraîne des arrivées plus tôt et des départs plus tard.**

Nous avons un rôle d'accompagnement moral et psychologique ce qui n'est pas toujours facile nerveusement et psychologiquement». Avec la Covid beaucoup de transports de cas suspects sont réalisés par les Ambulances Mary.

«**Ce qui entraîne des précautions importantes à prendre avec des tenues vestimentaires à usage unique, une désinfection systématique des véhicules mais aussi la peur et le stress d'être nous-mêmes touchés**». L'entrée au niveau des hôpitaux est très stricte avec des cartes d'accès à présenter.

Pharmacie

Actuellement six personnes travaillent dans la pharmacie d'Anna Favrais. Le contact avec les infirmiers se fait chaque jour. Depuis plus d'un



an, la collaboration se fait de façon plus active avec les médecins. «**Le rendez-vous mensuel de Réunion de Concertation des Professionnels (RCP) au sein de la Maison de santé permet d'aborder des sujets qui jouent sur le quotidien. Ces réunions permettent aussi de mieux travailler avec l'orthophoniste dont la discipline ne fonctionne pas forcément comme la nôtre**». La pharmacie accueille les internes en médecine qui y passent des 1/2 journées d'intégration ainsi qu'au cabinet d'infirmiers. «**C'est notamment utile pour les ordonnances. C'est une autre façon de concrétiser le travail. Le RCP est un plus pour le relationnel et les échanges qui**

sont plus posés et plus concrets. Chacun voit des choses différentes en fonction de sa place».

Cabinet d'infirmiers

Marie-Françoise Barbier s'est installée en 1984 à Pleine-Fougères. Puis est arrivée Laëtitia Périoux-Sorin en novembre 2012.

Elle effectuait auparavant les remplacements de Marie-Françoise Barbier et de Marie-Danièle Biet. Nouvel arrivé depuis le mois de janvier 2021, Erwan Salmon qui effectuait également des remplacements depuis plusieurs années au sein du cabinet. Actuellement, les infirmières remplaçantes sont Lise Roisain et Dominique Riquier. «**Nous faisons essentiellement du soin à domicile, des soins post-opératoires, des soins palliatifs etc. Mais aussi de plus en plus du maintien à domicile le plus longtemps**



possible. Il faut ajouter les périodes de vaccination habituelles». «La bonne entente avec les médecins et une collaboration sympathique sont rassurantes. C'est agréable de travailler avec une équipe médicale dynamique tout comme avec la pharmacie. La réunion mensuelle avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) est un vrai plus. Nous avons beaucoup de chance de travailler dans ces conditions à Pleine-Fougères».

Cabinet d'infirmière Isabelle Mérienne

Après avoir exercé, il y a quelques années en tant qu'infirmière remplaçante de Catherine Troprée, Isabelle Mérienne est installée au sein de l'Espace Médico-Social.



Auparavant infirmière en bloc opératoire sur Fougères et Rennes, elle a fait le choix d'exercer en tant qu'infirmière libérale.

Orthophoniste

Eulalie Emeriau est arrivée à Pleine-Fougères en 2017.

Elle a été accueillie à bras ouverts par les médecins mais faute de places à la Maison Médicale à cette époque, épaulée de Mr Thébault, elle trouve un local pour s'installer. Originaire d'une commune limitrophe, après ses études à Caen et quelques années à



travailler en Normandie, elle souhaite s'installer sur le territoire. Il y avait un réel besoin sur le secteur, la commune et les communes limitrophes. À l'époque, sur la carte de l'ARS (Agence Régionale de Santé), Pleine-Fougères est en zone très sous-dotée contrairement à aujourd'hui où nous sommes en zone intermédiaire. Eulalie Emeriau a donc bénéficié d'une aide de 1500 € pour son installation. Le socle de compétences de l'orthophonie n'a fait que d'augmenter au fil des ans. Cette discipline paramédicale a été créée après la guerre, pour «les gueules cassées», les sourds et pour le bégaiement. **«Les contacts avec les collègues de Dol de Bretagne et de Pontorson sont très positifs avec beaucoup de travail. Il y a des avantages à travailler à la campagne, avec la diversité de la population que l'on peut y rencontrer. C'est plus facile aussi de s'y faire son réseau, de communi-**

quer et d'avoir une proximité avec les professionnels de santé». L'orthophoniste intervient sur prescription médicale à tout âge de la vie, des bébés aux personnes les plus âgées. Elle a des contacts fréquents avec les médecins. Avec la création de la MSP, c'est un plus au niveau de la coordination des soins. Elle permet les échanges autour des patients avec pour objectif d'améliorer leur prise en charge. Et parfois, cela soulève autre chose. **«La coordination des soins est vraiment intéressante car elle permet d'être moins seule. Elle donne un regard plus large sur la situation des patients et permet de créer un élan notamment autour d'actions de prévention. Il est plus facile de se lancer dans des projets plus ambitieux ce qui n'est pas forcément possible quand on est seule».** Maître de stage et membre de jurys pour les mémoires, Eulalie Émeriau, très sollicitée, souligne qu'il y aurait besoin d'un second orthophoniste sur la commune. La jeune femme accueille dans son cabinet des stagiaires en école d'orthophonie mais pas seulement. En effet, avec la MSP, elle accueille aussi des internes du Dr Bayard toujours dans la dynamique d'échanges pluridisciplinaires.

Montage financier – Espace Médico-Social

Dépenses	Montant	Recettes Subventions *	Montant
Achat + Travaux	658 535 €	DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) Région	100 000 € 126 000 €
		Subvention exceptionnelle DSIL	274 625 €
Total	658 535 €		500 625 €
Solde	157 910 €	Autofinancement de la commune**	

* Le montant total des subventions s'élève à 79%
** Les loyers contribueront au remboursement



Le Centre de secours communique

**SAVEZ-VOUS QUE
LES SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES SONT
DES CITOYENS
COMME VOUS ?**



REJOIGNEZ-NOUS
www.sapeurs-pompiers35.fr

Informez-vous sur devenirvolontaire35.fr

f / SDIS 35 - Officiel

**SAPEURS
POMPIERS
Ille & Vilaine**

**VOUS ÊTES ÉTUDIANT OU ACTIF ?
VOUS VOULEZ BOOSTER VOTRE QUOTIDIEN ?**

→ **ÊTRE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE,
Y AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ ?**

En Ille-et-Vilaine, les sapeurs-pompiers volontaires sont présents dans les 86 centres d'incendie et de secours du département. Sur leur temps disponible, ils portent secours à la population. Ils interviennent aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels dans les grandes agglomérations.

Ils sont formés aux missions de secours à personne, d'opérations diverses et d'incendie réalisées par les sapeurs-pompiers et sont intégrés à une équipe encadrée.

En fonction de leurs disponibilités, ils assurent des astreintes ou des gardes au minimum deux fois par mois au sein de leur centre de secours d'affectation.

Ils perçoivent des indemnités versées par le service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35).

→ **AI-JE LE PROFIL POUR ÊTRE
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?**

- J'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres.
- Je peux me rendre disponible pour porter secours (notamment en semaine).
- J'ai au moins 18 ans.
- J'aime l'action et j'ai une bonne condition physique.
- J'ai l'esprit d'équipe.
- Je réside en Ille-et-Vilaine.



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE
2 rue du Moulin de Joué - 35701 Rennes Cedex 7
02 99 87 65 43

Suivez-nous sur : SDIS35officiel
www.sapeurs-pompiers35.fr

Flashez ce code ou rendez-vous sur www.devenezvolontaire35.fr

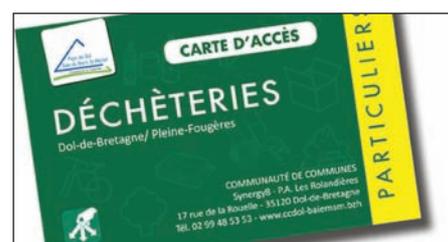


La Communauté de Communes communique

Déchèteries

La carte d'accès aux déchèteries dont est censé disposer chaque foyer sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du

Mont Saint-Michel, donne accès gratuitement et sans limitation du nombre de passages aux déchèteries de Pleine-Fougères et Dol-de-Bretagne.



Mémo du Tri

SACS JAUNES
Emballages métalliques - Barquettes aluminium - Briques cartonnées
Bouteilles et flacons plastiques - Journaux - Magazines - Papier hygiène

VERRE
Pots - Bouteilles - Bouteilles

DÉCHÈTERIE
Encombrants - Déchets dangereux
Cartons - Déchets verts - Déchets électroniques
Électroménagers - Ampoules - Piles

DÉCHETS MÉNAGERS
Pots plastiques - Jouets - Coussins
Blisters et films plastiques
Barquettes polystyrène

Pensez composter
Herbes - Planchettes
Séchés de cuisine

INTERDIT - Verre de table - Vitres

INTERDIT - Huile

PLEINE-FOUGÈRES		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h30	13h30 - 17h (18h en été)
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	9h - 12h30	13h30 - 17h (18h en été)
Jeudi	FERMÉ	FERMÉ
Samedi	9h - 12h30	13h30 - 17h (18h en été)
DOL-DE-BRETAGNE		
Lundi	FERMÉ	14h - 17h (18h en été)
Mardi	8h - 12h (professionnels)	14h - 17h (18h en été)
Mercredi	9h - 12h	14h - 17h (18h en été)
Jeudi	FERMÉ	FERMÉ
Vendredi	8h - 12h (professionnels)	14h - 17h (18h en été)
Samedi	9h - 12h	14h - 17h (18h en été)



Le Club des Retraités

Voici l'année commencée, nous avons pu faire notre assemblée générale le 7 janvier en présence du Maire en petit comité pour cause de Covid.



Cette journée a été l'occasion de proposer des parts de galettes des rois et des boissons à emporter. Lors de l'assemblée du club la médaille d'honneur a été remise à Jean Genouvrier. Le bureau du club a été



élu à l'unanimité. Une nouvelle trésorière fait son entrée au sein du bureau, Marie-Pierre Hamon.

ACCA

Cette année, les piégeurs de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Pleine-Fougères ont effectué 266 captures de ragondins et 16 de rats musqués.

180 captures de ragondins ont été faites par les piégeurs Yves Petitpas, Gérard Paccarin et Daniel Paluel, à Pleine-Fougères. 50 ont été réalisées par les chasseurs. Il faut aussi ajouter 10 captures de rats musqués sur la commune. 36 captures de ragondins et 6 de rats musqués ont été faites sur les lagunes des Eaux de Landal. Le piégeage de ces espèces nuisibles est nécessaire notamment parce qu'ils sont porteurs d'une maladie, la leptospirose "maladie du rat", qui est transmissible et dangereuse pour l'homme. L'ACCA de Pleine-Fougères est à la recherche de piégeurs.



C'est une année blanche qui se profile pour l'Amicale Laïque en raison de la crise sanitaire.

L'assemblée générale n'a pu avoir lieu car étant partenaires de l'école, les membres du bureau n'ont pas souhaité prendre le risque de se réunir dans les locaux de l'école et mettre ainsi les enseignants en danger. Ainsi, le loto, la fête de l'école, l'arbre de Noël et la sortie Chocolat Théâtre n'ont pu avoir lieu. C'est dommage car ces fêtes réunissent les familles et les enfants. Malgré tout, l'Amicale Laïque, comme chaque année, a offert des livres, pour les enfants de l'école, à l'occasion de Noël. Ils ont été distribués par les enseignants. (Photo d'archive)



Amicale Laïque

Les associations

APEL de Sainte-Marie

Malgré les mesures sanitaires, nous continuons de nous retrouver une fois par mois par visioconférence.

Pour ce début d'année l'APEL Sainte-Marie a proposé une nouvelle opération avec la boucherie Beaubouchez et la boulangerie Detrez avec une vente de plat à emporter. Un véritable succès les familles ont répondu présent ! Le 18 février la troupe DuoZozic est venue proposer son spectacle qui était initialement prévu en décembre dernier. Les prochaines opérations organisées par l'APEL seront une vente de gâteaux, d'objets personnalisés et enfin, une tombola pour clôturer cette année scolaire !



J'ai deux notes à vous dire - J2N

Malgré les conditions, les cours continuent à l'école de musique et même ceux de chant mais par visioconférence bien sûr !

Une série d'auditions est en projet à la médiathèque, les samedis : le 17 avril pour le piano avec Laurence ; le 29 mai, pour le piano avec Amaury ; le 12 juin, pour le chant et la guitare avec Marielle et Laurent ; le 19 juin, pour le violon avec Konan ; le 26 juin, pour piano avec Léa. Toute l'équipe croise les doigts pour que ces dates soient maintenues !



ASSOCIATION HUMANITAIRE Fatimaroc

Pour la deuxième année consécutive, l'association Fatimaroc organise un repas participatif, sous la forme de parts de couscous à emporter, avec un dessert riz au lait au caramel, pour la somme de 10 €.

La somme recueillie servira à venir en aide aux jeunes enfants de la palmeraie de Skoura, et au financement de l'hébergement de jeunes lycéens et collégiens du foyer de bienfaisance Dar El Taleb de la même palmeraie, dont les familles n'ont pas la possibilité financière d'envoyer leurs enfants à l'école.

Ces parts seront disponibles les vendredi 18 et samedi 19 juin 2021 à Pleine Fougères.

Réservation au plus tard le 5 juin auprès de : Paul Despreaux au 06 70 24 93 26 ou despreauxpaul@orange.fr de Michel Guilloux au 06 71 10 72 48



GEMOUV 35- SECTEUR DE PEINE-FOUGÈRES

Avec la situation actuelle, les activités des clubs sont mises en sommeil ou reportées.

En effet, nos différentes sorties et voyages que nous avons programmés au cours de l'année dernière ont été reportés à cette année. Pour le séjour en Croatie prévu du 10 au 17 mai 2021 une décision sera prise. Concernant le séjour en Auvergne à Saint-Sauves programmé du 12 au 19 juin 2021, les aides ANCV ont changé malgré le report du voyage.

Pour le moment, une seule activité reste possible, la marche nordique qui permet ainsi aux adhérents de s'aérer et surtout de se retrouver en respectant les règles sanitaires et la distanciation sociale.



CTPF

Pour cette nouvelle année, le club s'est réuni en assemblée générale le samedi 6 février afin de procéder à l'élection de son bureau.

Après avoir observé une minute de silence en l'honneur de nos amis cyclos disparus, le président a ouvert l'assemblée générale, avec la présentation des bilans moraux et financiers par le trésorier. Une rétrospective de l'année 2020 a été faite sur une année où nous n'avons malheureusement pas pu tenir l'ensemble de notre programme en raison de la pandémie.

Le calendrier 2021, présenté aux adhérents, sera évolutif et modifiable selon l'état de la crise sanitaire : la Fête du vélo le samedi 15 mai, la Cyclo Baie du Mont Saint-Michel le dimanche 27 juin et les brevets Fédéraux le samedi 9 octobre.



Vous pouvez nous rejoindre les mercredis après-midi pour les jeunes et pour les seniors les mercredis matin et dimanches matin.

Renseignements au : 06 61 87 12 28 ou 06 70 13 38 42 et par mail : ctpleinefougères@orange.fr

Le bureau réélu s'est réuni pour définir les postes de chacun :

Président : Jean-Pierre Lepoidevin ;

Vice-Présidente : Françoise Pannetier ;

Secrétaire : Françoise Pannetier ;

Secrétaire adjointe : Marthe Duine ;

Trésorier général et responsable de l'Ecole Française de vélo : Christian Bessonneau.

Les autres membres sont : Pierre Texier, Rémi Aubin, Gilles Cottreau, Manu Romero et Patrick Milcent.



Les associations

Amicale des Donneurs de sang

Notre première collecte sur rendez-vous pour 2021 a eu lieu le 23 février avec la participation de 72 donneurs présentés dont 8 nouveaux.

Nous aurions pu accueillir jusqu'à 80 donneurs. Cette formule sur rendez-vous semble bien convenir et permet de réduire le temps d'attente. Les donneurs qui hésitent à s'inscrire peuvent appeler un membre de l'Amicale qui se fera un plaisir de le faire pour eux. Nous adressons un grand merci pour celles et ceux qui ont pu venir accomplir ce geste citoyen infiniment généreux.

Notre prochaine collecte aura lieu le **lundi 3 mai**, nous rappelons **le délai de 8 semaines entre 2 dons pour un total de 4 pour une femme et 6 pour un homme par année entière.** Le rendez-vous est à prendre sur le site «don de sang» et rubrique monrendez-vous». Le jour du rendez-vous, ne pas oublier d'apporter sa carte d'identité.



Nous vous invitons également à partager avec votre entourage notre page Facebook Donneurs de sang bénévoles de Pleine-Fougères afin de rester connectés aux dernières informations. Prenez soin de vous !

LE FC BAIE

Malgré la situation sanitaire actuelle, le club poursuit ses séances d'entraînements pour les équipes jeunes et seniors tout en respectant les gestes barrières et les distanciations.

L'organisation des différents événements du club comme le tournoi du 1^{er} mai, le repas annuel du club, ainsi que les activités liées avec le Stade Rennais restent incertains et ne pourront se faire qu'en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Nous espérons pouvoir reprendre au plus vite la totalité des entraînements ainsi que les compétitions jeunes et seniors. L'esprit de compétition manque beaucoup dans toutes les catégories. Le FC Baie a hâte de vous retrouver sur le bord du terrain pour encourager nos équipes !



OUVERTURE DÉCOUVERTE ECHANGES

Avec la situation sanitaire actuelle en Europe, nos amis Polonais ont dû reporter au printemps 2022 leur invitation à Steszew.

En concertation avec les Espagnols de Huerta de Rey, leur venue à Pleine-Fougères est remise à l'été 2022. L'organisation de notre repas annuel (paëlla) est toujours sur le feu. Il se fera sans doute sous forme de parts à emporter. Des informations seront apportées dès que possible.



PLEINE en Fêtes

Sous réserves des conditions Covid, nous donnons rendez-vous aux enfants le dimanche 4 avril pour la chasse aux œufs.



Les parents devront accompagner les enfants avec le masque et respecter la distanciation sociale. Nous ferons paraître toutes les conditions sur notre page Facebook. Inscriptions obligatoires aux numéros indiqués sur les affiches.

RETROUVEZ NOUS POUR LA
CHASSE AUX ŒUFS
dimanche 4 avril
POUR LES 3-6 ANS
À 11H
RENDEZ-VOUS AU JARDIN
DES SAVEURS
ouvert aux enfants de Pleine Fougères
ou
scolarisés dans les écoles de Pleine
Fougères
inscriptions par sms au 06 86 62 10 92
Ou par tél au 02 99 48 51 71
Avant le 31 mars
Organisé par le Comité des Fêtes

**CHASSE
AUX ŒUFS**
DIMANCHE 4 AVRIL
Rendez-vous à la Villa
Triskel à 11h30 pour les
6-10 ans
ouvert aux enfants de Pleine Fougères
ou
scolarisés dans les écoles de Pleine Fougères
inscriptions par sms au 06 86 62 10 92
Ou par tél au 02 99 48 51 71
Avant le 31 mars
Bon courage pour trouver tous
les œufs de Pâques cachés un peu
partout !

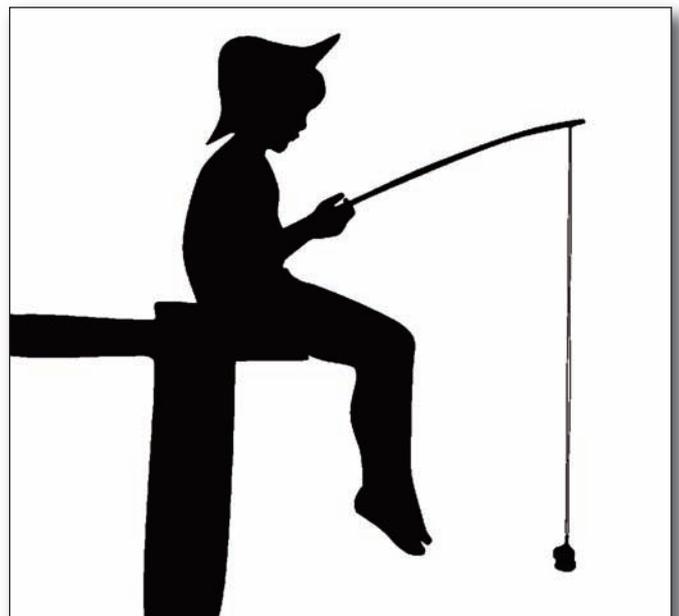
Société de pêche La Truite Pleine-Fougeraise

Au cours de l'assemblée générale, en comité restreint, un hommage a été rendu à notre secrétaire et membre depuis plus de 20 ans Patrick Petitpas décédé, le 9 avril 2020.

L'année 2020 a été très compliquée avec le Covid et nous avons eu une chute de 40% des ventes de cartes durant le confinement, bien que par la suite nous ayons réussi à rééquilibrer la vente avec un total de 428 cartes vendues dont 115 pour les enfants. Nous faisons face aujourd'hui à une incertitude pour 2021 et restons très prudents. En ce qui concerne les lâchers, il y en aura trois pour les truites farios et arc en ciel en ruisseau, le 1^{er} pour l'ouverture le 13 mars ; le 2^e pour le samedi 4 avril et le 3^e le samedi 24 avril. Ces dates seront confirmées sur notre page Facebook, Infocale et par des affiches chez les dépositaires.

Pour l'étang du Pissot à Sains, à partir du 13 mars, tous les 15 jours, un lâcher sera effectué jusqu'à fin juin.

A l'étang de Saint-Marc, trois lâchers seront réalisés. Les ventes des cartes sont faites chez deux dépositaires à Pleine-Fougères, Agri et Bri-



comarché. Elles sont également proposées à Dol de Bretagne au Carrefour Market et à Pêche Chasse 35.

Commission Animations

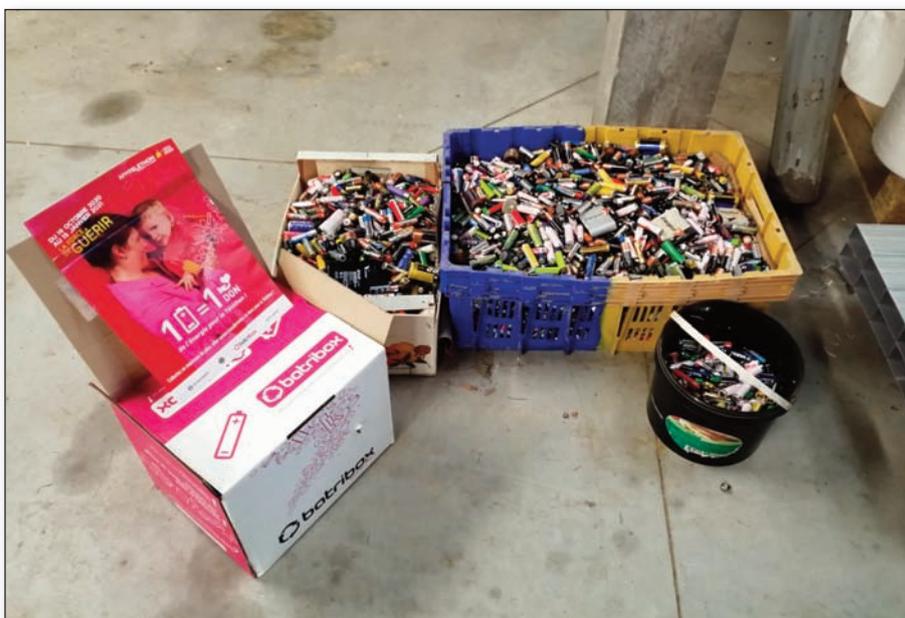
A VOS AGENDAS

Collecte de piles usagées

La collecte de piles usagées, organisée au profit du Téléthon, a été un joli succès.

Grâce à votre participation, ce sont 103 kilos de piles usagées qui ont été collectées. Pour chaque tonne de piles récupérée par Batribox, 250 € sont reversés au profit de l'Afm-Téléthon pour la recherche médicale. En contribuant à la protection de l'environnement puisque les piles sont recyclées, chaque participant a fait un geste en faveur de la recherche médicale.

Merci à tous !



Fêtes de Pâques

Pour la deuxième année consécutive, en raison de la pandémie, les 10 km et les autres courses pédestres à Pleines Foulées ne seront pas organisées.

Les courses cyclistes du dimanche 4 avril, à l'heure où nous écrivons ce bulletin, sont maintenues mais la fête foraine est suspendue. Le repas «Tête de veau» est proposé avec une nouvelle formule de vente à emporter. Les tickets sont disponibles au Max-Lou-En, à la boulangerie Detrez, au PMU et à la Mairie. Les repas seront distribués le lundi 5 avril, de 10h à 13h à la salle Serge Gas.

Parmi les autres rendez-vous de la commission animations, il y a celui de **la fête de la musique, le vendredi 18 juin**. Ce rendez-vous festif, nous permettra nous l'espérons, de renouer pleinement avec nos animations.



Le 14 juillet



Le 14 juillet, avec sa fête du pain et son feu d'artifice, sera lui aussi organisé, sous réserves de la crise sanitaire.

Un grand repas «citoyen», sur la place Chateaubriand, est également envisagé en soirée le 14 juillet.

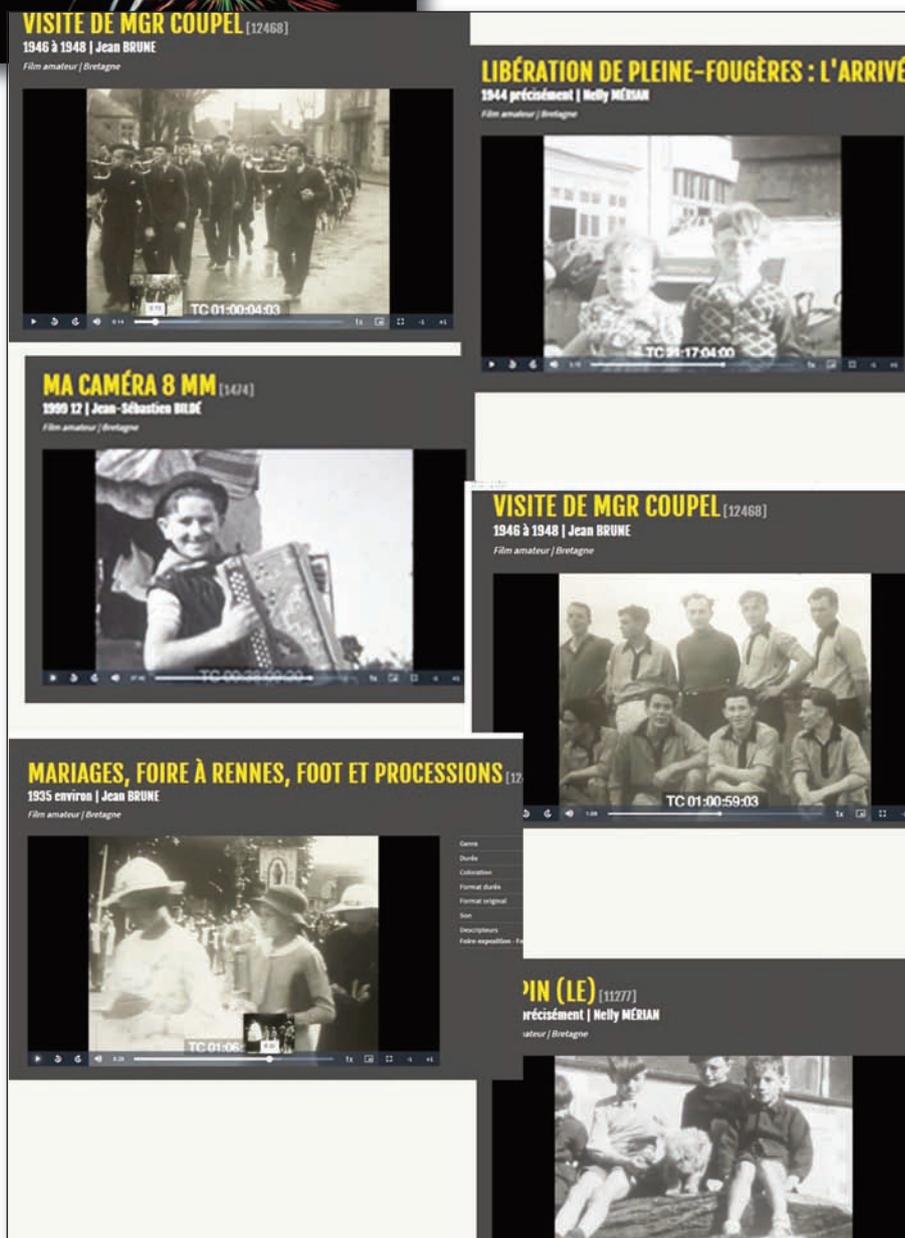
Plein'Art,

Comme chaque année, l'exposition Plein'Art donne lieu à un cheminement photographique dans les rues du centre bourg, pendant un mois, au moment de La Toussaint.

Pour l'édition 2021, le thème retenu du cheminement photographique est celui des photos anciennes, noces ou classes. Seules les reproductions des photos seront exposées. Vos photos vous seront redonnées rapidement.

Vous possédez des photos anciennes de classes ou de noces ou de scènes de vie à Pleine-Fougères ?

Merci de contacter le service animations : animation.mairiepleinefougères@orange.fr ou au 0299486046.





Journée Écocitoyenne

Pleine-Fougères



**Samedi 5 juin, rendez-vous à 9h au Jardin
des Saveurs pour une opération Nettoyage de
la Commune. Gants et sacs distribués sur place.**

Organisation : Commission développement durable avec la
participation de l'ACCA, La Truite Pleine-Fougeraise,
le Conseil municipal des jeunes